

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

MAIRIE



SEANCE DU  
16 octobre 2023

OBJET DE LA  
DELIBERATION

MODIFICATION DES  
COMMISSIONS  
MUNICIPALES SUITE A LA  
DEMISSION D'UN  
CONSEILLER MUNICIPAL

**Séance ordinaire du 16 octobre 2023**

Le seize octobre deux mil vingt-trois à 19 heures 00, les membres du conseil Municipal de la Commune de DOURGES se sont réunis suite à la convocation qui leur a été adressée le 10 Octobre 2023 par Monsieur Tony FRANCONVILLE, Maire, conformément aux articles L 2121-10 à L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : M. FRANCONVILLE Tony (Proc. De Mme BARLET Stéphanie). M. THUILLIEZ Laurent. Mme WERQUIN Mildred (Proc. De Mme MADAU Graziella). Mme DOUTERLUNGNE Marine. M. RICHARD Frédéric. Mme MIJUN Peggy. (Proc. De M. CANIPET Jérôme). M. TAVERNIER Michel. Mme POCLET Dominique (Proc. De M. GELLEZ Amédée). Mmes BLONDEAU Nathalie. CASSEZ Laetitia (Proc. De Mme CABOCHE Cécile). LEMAIRE Sabrina. DUBOIS Jeanne-Marie. M. MARTIN Bernard. Mme LEWILLE Laura. MM. RUCAR André. M. SLEZAK Jimmy. GIBOIRE Antoine. Mme ANDRE Laetitia (Proc. De M. DEBEAUMONT Pierre). MM. HENAUX Christophe. VANDERSTEEN Pascal. SZYSZKA Jacques. Mme JORION Geneviève.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme BARLET Stéphanie. MM. GELLEZ Amédée. CANIPET Jérôme. Mme CABOCHE Cécile. M. DEBEAUMONT Pierre. Mme MADAU Graziella.

Absent : M. THERY Eric.

Secrétaire de séance : Mme DOUTERLUNGNE Marine.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-21 et L2121-22,

**Vu** la délibération du 15 Juillet 2020 portant création et désignation des membres des Commissions Municipales,

**Vu** la délibération du 04 Novembre 2020 modifiant les commissions municipales suite à la démission d'un conseiller municipal,

**Vu** la délibération du 12 Avril 2021 modifiant les commissions municipales suite à la démission de trois conseillers municipaux,

**Vu** la délibération du 28 Juin 2021 modifiant les commissions municipales suite au décès d'un conseiller municipal,

**Vu** la délibération du 29 Novembre 2021 modifiant les commissions municipales suite à l'élection d'un nouvel adjoint,

**Vu** la délibération du 29 Juin 2022 modifiant les commissions municipales suite au décès d'un conseiller municipal,

**Vu** la délibération du 26 juin 2023 modifiant les commissions municipales suite à la démission d'une conseillère municipale,

Considérant que la désignation des membres doit intervenir selon le principe de la représentation proportionnelle afin de permettre l'expression pluraliste des Elus,

Considérant qu'il est nécessaire, suite à la démission d'un Conseiller Municipal, de procéder à son remplacement au sein des Commissions Municipales,

**Vu** la candidature de Mme JORION Geneviève pour intégrer la Commission N° 2 en remplacement de Monsieur DEVLEESCHAUWER Nicolas,

**Vu** la candidature de Mme JORION Geneviève pour intégrer la Commission N° 4 en remplacement de Monsieur DEVLEESCHAUWER Nicolas,

**Vu** la candidature de Mme JORION Geneviève pour intégrer la Commission N° 8 en remplacement de Monsieur DEVLEESCHAUWER Nicolas,

L'élection a lieu par vote à bulletin secret conformément aux articles L. 2121-20 et L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Monsieur le Maire** invite les membres présents à se prononcer, par un vote à main levée, sur le mode de scrutin.

A l'unanimité, le Conseil Municipal s'est prononcé pour un vote à main levée.

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** les résultats du vote,

Et après en avoir délibéré, **par 23 voix Pour** (M. FRANCONVILLE Tony (Proc. De Mme BARLET Stéphanie). M. THUILLIEZ Laurent. Mme WERQUIN Mildred (Proc. De Mme MADAU Graziella). Mme DOUTERLUNGNE Marine. M. RICHARD Frédéric. Mme MIJUN Peggy. (Proc. De M. CANIPET Jérôme). M. TAVERNIER Michel. Mme POCLET Dominique (Proc. De M. GELLEZ Amédée). Mmes BLONDEAU Nathalie. CASSEZ Laetitia (Proc. De Mme CABOCHE Cécile). LEMAIRE Sabrina. MM. RUCAR André. SLEZAK Jimmy. GIBOIRE Antoine. Mme ANDRE Laetitia (Proc. De M. DEBEAUMONT Pierre). M. HENAUX Christophe. Mme JORION Geneviève) **et 5 Absentions** (Mme DUBOIS Jeanne-Marie. M. MARTIN Bernard. Mme LEWILLE Laura. MM. VANDERSTEEN Pascal. SZYSZKA Jacques) :

- **DECIDE** de procéder au remplacement de Monsieur DEVLEESCHAUWER Nicolas par Mme JORION Geneviève au sein de la Commissions N° 2 dans le respect de la représentation proportionnelle.

- **DECIDE** de procéder au remplacement de Monsieur DEVLEESCHAUWER Nicolas par Mme JORION Geneviève au sein de la Commissions N° 4 dans le respect de la représentation proportionnelle.

- **DECIDE** de procéder au remplacement de Monsieur DEVLEESCHAUWER Nicolas par Mme JORION Geneviève au sein de la Commissions N° 8 dans le respect de la représentation proportionnelle.

- **VALIDE** la nouvelle liste des Commissions Municipales

- **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait en séance les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,

Tony FRANCONVILLE



REÇU EN PREFECTURE

le 19/10/2023

Application agréée E-legalite.com